

20
21

RAPPORT
D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

2021, ANNÉE INTENSE

1/ L'impact des propositions de La Fabrique Ecologique	4
- Les mesures prises en 2021 s'inspirant de propositions de La Fabrique Ecologique	5
- D'autres propositions continuent à avoir du mal à se concrétiser	6
2/ Nos publications en 2021	7
- Les Notes de la Fabrique Ecologique	7
- L'Œil de la Fabrique Ecologique	8
- Les Décryptages de la Fabrique Ecologique	9
- Les Etudes de La Fabrique Ecologique	9
- Les Dossiers de La Fabrique Ecologique	9
- Les groupes de travail en cours au 1 ^{er} mai 2022	9
3/ Nos événements en 2021	10
- Les Ateliers Co-Ecologiques	10
- Les Controverses Ecologiques	12
- Les Petits Déjeuners de la Fabrique Ecologique	13
- Les autres évènements	13
- Les autres activités	14
- La réunion des instances	14
4/ La Fabrique Ecologique en quelques mots	15
L'organisation de La Fabrique Ecologique	16
Le financement de La Fabrique Ecologique	18
Nous rejoindre	19

2021, ANNÉE INTENSE ●●

L'année 2021 a été principalement marquée par la crise sanitaire, qui a bouleversé nos vies. Pourtant, l'activité de La Fabrique Ecologique en 2021 est restée intense, et notre association a continué à se développer.

Au-delà des différentes publications, dont plusieurs ont apporté un regard nouveau et des propositions concrètes, 2021 a été marqué par l'effort fait pour que la transition écologique soit au cœur des élections régionales puis de la préparation des élections présidentielles. Dans chacun des cas, la confection d'un dossier complet décrivant les enjeux écologiques de ces échéances a été largement utilisée, mais encore insuffisamment pour placer ces questions au cœur des débats électoraux.

Comme le montre le contenu de ce rapport d'activité, tout l'écosystème de LFE a contribué à son activité, l'équipe, les membres des instances, les ami(e)s, les membres du réseau d'expert(e)s, les citoyen(ne)s qui participent à la co-construction des notes et aux événements, sans oublier nos partenaires. Ce travail collectif est exemplaire, et mérite d'être souligné. Toutes celles et tous ceux qui y ont contribué doivent en être remerciés.

Mais un travail considérable reste devant nous. Il est plus que jamais indispensable de passer de la légitime protestation contre l'inaction en particulier climatique à la définition de solutions concrètes et applicables. Celles-ci ne peuvent pas et ne doivent pas être seulement subordonnées à l'action étatique, mais concernent toutes les structures de la société. La sobriété sera d'abord collective, à nous de le démontrer.

C'est pourquoi La Fabrique Ecologique, une fois les échéances électorales de 2022 passées, entend franchir de nouvelles étapes, dont vous entendrez certainement parler.

Bien cordialement à toutes et tous.



Géraud Guibert
Président de La Fabrique Ecologique



1/ L'impact des propositions de La Fabrique Ecologique

Le principal objectif de La Fabrique Ecologique est de contribuer à l'action. En ce sens, elle constitue un « think et do tank ». Son principal objectif est d'accélérer la transition écologique en faisant émerger des propositions concrètes, applicables et innovantes, en les faisant connaître et en s'efforçant de convaincre de leur pertinence. Ces propositions s'adressent à tous les acteurs concernés : pouvoirs publics, responsables d'entreprises, élus locaux, partenaires sociaux et écologiques et citoyens.

Il est donc important pour nous de faire le point sur leur mise en œuvre, comme dans chaque rapport d'activité depuis 2017. C'est bien en cela que La Fabrique Ecologique est également un « do tank » puisque notre objectif final est l'action, et pas seulement la réflexion ou le débat.

4

Ce diagnostic sur l'impact de nos travaux doit bien sûr s'effectuer en tenant compte de la nature des propositions faites, du cadre et du calendrier des politiques publiques. Certaines propositions peuvent être mises en œuvre immédiatement, d'autres sont de nature structurelle et dépendent donc de choix politiques plus globaux.

Notre conviction est que la co-construction progressive des solutions de la société écologique est une des clés pour accélérer le rythme de la transition. En effet, ces dernières années l'ont montré, les mesures proposées peuvent se heurter à des impératifs économiques et sociaux, qui ne sont certes parfois que soulevés par des lobbies, mais qui correspondent aussi à de vraies réalités. Or, l'écologie ne peut l'emporter que si elle arrive à définir des consensus larges autour des propositions qu'elle porte.

Compte tenu du nombre de propositions faites par La Fabrique Ecologique depuis sa création, nous ne récapitulons ici que celles dont la mise en œuvre a évolué au cours de l'année 2021, et rappelons brièvement celles qui ne sont toujours pas prises en compte de manière concrète.



La poursuite de la crise sanitaire et ses conséquences économiques n'ont malheureusement pas facilité la prise en compte des préoccupations écologiques. On peut tout de même citer la loi "Climat et résilience" promulguée le 22 août 2021, qui comprend des mesures allant dans le bon sens, mais ne traduit que très imparfaitement les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat. Même si certaines avancées sont faites, ce ne sera pas suffisant pour que la France respecte son engagement de l'accord de Paris de 2015.



a) Les mesures prises en 2021 s'inspirant de propositions de La Fabrique Ecologique

5

La loi "Climat et Résilience" du 22 août 2021 comporte plus de 300 articles dont certains correspondent aux propositions de la Fabrique Ecologique.

Sur le sujet de la publicité, plusieurs mesures ponctuelles de cette loi correspondent à celles contenues dans le rapport "Publicité et transition écologique" publié par Géraud Guibert et Thierry Libaert en juin 2020. Il s'agit par exemple de l'expérimentation d'un dispositif "Oui pub" dans les collectivités locales volontaires ou de l'interdiction de la publicité tractée par voie aérienne, effective dès 2022. Plus fondamentalement, la proposition 6 du rapport "Publicité et transition écologique" conseillait de mettre en place sur les publicités un visuel unique correspondant aux barèmes fixés ou validés par les pouvoirs publics, ce qui commence à être mis en place. De la même façon, l'Autorité de régulation de la publicité (ARPP) a réformé sa gouvernance. En revanche, la proposition essentielle de prévoir une interdiction de la publicité de produits très polluants et destinés à être eux-mêmes interdits n'a pas été mis en œuvre.

Concernant la rénovation énergétique des bâtiments, la loi "Climat et Résilience" prévoit d'interdire progressivement la location de "passoires thermiques", logements les moins bien isolés (classées G), à partir de 2025. La mise en place d'un mécanisme contraignant de rénovation fait partie des propositions de la Note n°2 "Le défi de la rénovation énergétique des logements. Comment amplifier le passage à l'acte des ménages". En outre, la mise en place, cette fois-ci enfin effective, de guichets uniques pour la rénovation énergétique des logements, opérationnels fin 2021 devrait aider à rattraper notre retard dans ce domaine.

La loi du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique va également dans le sens de certaines propositions formulées dans la Note n°31 d'avril 2019 "Vers des technologies sobres et résilientes - Pourquoi et comment développer de l'innovation low-tech?". Le texte de loi prévoit notamment une formation à la sobriété numérique à l'école et à l'université à partir de la rentrée 2022, ce qui correspond en partie à la proposition : "Former des utilisateurs numériques (personnels et professionnels) plus conscients, plus autonomes et plus sobres [...]" formulée dans la note de La Fabrique Ecologique.

Plusieurs collectivités locales ont mis en place un budget climat, avec la mesure des émissions de CO2 de toute la commune et ensuite la fixation d'un objectif annuel de réduction des émissions. Cette initiative rejoint le diagnostic et les propositions de la Note n°37 : "Les communes, les intercommunalités et l'action climatique", c'est-à-dire de fixer en début de mandat une trajectoire pour les émissions de GES où la consommation d'énergie est compatible avec l'objectif de neutralité carbone, et de mesurer annuellement les progrès réalisés. Dans la ligne des propositions de cette note, certaines collectivités ont décidé d'en débattre tous les ans. A plus grande échelle, la Mayenne a été en 2021 le premier département de France à mettre en place un « budget vert », dans le but de devenir le premier département bas carbone de France.



b) D'autres propositions continuent à avoir du mal à se concrétiser

6

Parmi les sujets les plus structurants, deux d'entre eux n'ont pas avancé. Il s'agit de la tarification du carbone et de la décentralisation énergétique. Certains s'interrogent parfois sur les mesures à prendre pour que notre pays soit en phase avec la trajectoire climatique qu'il s'est fixée. Les réponses sont en grande partie contenues dans ces deux domaines, qui nécessiteront à l'avenir une attention particulière.

Sur la fiscalité écologique et la tarification du carbone, les choses commencent à bouger au niveau européen. La Fabrique Ecologique, en particulier par plusieurs articles de Géraud Guibert, a développé depuis quelques années, et à de nombreuses reprises, des propositions pour relancer ce sujet essentiel tout en tenant compte de l'importance pour les ménages en particulier les plus modestes des prix de l'énergie. Mais la réflexion n'a pas été relancée dans notre pays, y compris dans cette période où le prix du pétrole est resté particulièrement bas.

Les nombreuses idées de La Fabrique Ecologique pour une décentralisation énergétique cohérente et efficace (ex : possibilité d'un supplément régional de rémunération, objectif de doublement de la part de l'autoproduction électrique à l'horizon 2022, Note n° 22, octobre 2017) n'ont pas fait de traduction concrète et, malheureusement, n'ont pas été investiguée par la Convention citoyenne pour le Climat.



2/ Nos publications en 2021

Malgré la crise sanitaire, l'année 2021 de La Fabrique Ecologique aura été riche en publications et en nouveautés autour des cinq formats de publications : les Notes, issues des groupes de travail ; les Décryptages, rubrique plus courte faisant le point sur un sujet donné ; l'Œil, synthèse d'un article international peu évoqué dans le débat public français ; les études, destinées à faire un diagnostic complet sur un sujet donné, et enfin les dossiers, qui proposent un panorama élargi sur une thématique clé, et sont souvent liés à un évènement structurant (crise sanitaire, élections régionales de 2021, élections présidentielles et législatives en 2022, etc.). Cette diversité des formats de publication permet d'aborder ces questions avec différentes approches et sous plusieurs angles, favorisant ainsi une réflexion ambitieuse et rigoureuse autour de la transition écologique.

Communication et média

En 2021, 55 000 utilisateurs ont circulé sur notre site pour un total de 73 000 sessions. Cela représente une augmentation de 25 % par rapport à l'année 2020. Notre activité est de plus en plus suivie sur les réseaux sociaux avec plus de 13 520 abonnés (Twitter + Facebook + Instagram), soit une augmentation de +4 % par rapport à 2020, ainsi qu'une Newsletter bimensuelle diffusée à plus de 9 000 personnes. Dans la continuité de ce que nous avons mis en place pour l'année précédente, nos évènements se sont déroulés essentiellement en ligne. Ces nouveaux formats ont permis en 2021 à des publics situés partout en France d'assister aux discussions et de participer aux débats des Controverses et des Ateliers Co-Ecologiques. Chaque évènement a rassemblé au moins une centaine de personnes. Nos évènements sont également disponibles en replay sur différentes plateformes vidéo et audio. Nos podcasts de l'année 2021 ont cumulé plus de 1 500 réécoutes et nos vidéos ont été visionnées près de 900 fois. Cette année, plus d'une soixantaine d'articles de presse ont repris et traité une partie de nos travaux publiés en 2021. 30 % de ces articles ont été publiés dans des grands quotidiens nationaux. Tous ces articles sont référencés dans nos revues de presse sur notre site internet (<https://www.lafabriqueecologique.fr/on-parle-de-nous/>). De nombreux membres de La Fabrique Ecologique ont enfin participé au débat public à travers diverses contributions individuelles, notamment en réagissant à l'actualité dans les médias. Les contributions individuelles sont également disponibles dans la rubrique "Point de vue" sur le site internet.

LES NOTES DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●



Les Notes de La Fabrique Ecologique sont le résultat des réflexions d'experts de notre réseau, menées au sein de groupes de travail durant plusieurs mois. Ces derniers respectent une méthodologie innovante, transparente et rigoureuse décidée lors de la création de l'association pour garantir la qualité des publications : attention particulière sur le choix du sujet, pluralisme de la composition du groupe de travail, intervention d'un comité de lecture, relecture par des personnalités expertes de l'écologie et vote de validation du conseil d'administration pour s'assurer que la Note répond aux critères généraux des travaux de La Fabrique Ecologique.

Après la première publication de la Note, une deuxième phase collaborative est systématiquement lancée avec l'organisation d'un Atelier Co-Ecologique destiné à débattre des propositions avancées par le groupe de travail. La Note est également mise en ligne sur le site internet pour une durée de plusieurs mois afin de recueillir l'avis des citoyens via des commentaires ou des propositions de corrections et d'amendements. Ceux jugés intéressants par le groupe de travail sont ensuite intégrés à la version définitive de la note.

Les Notes publiées en 2021

Note n°37 « Les communes, les intercommunalités et l'action climatique : comment accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre ». Président : Géraud Guibert, version définitive : mars 2021

Note n°38 « Gouverner la transition écologique : démocratie ou autoritarisme ». Président : Eric Vidalenc, version définitive : avril 2021

Note n°40 « Mettre les territoires au service de l'économie circulaire ». Présidente : Kathleen Boquet, version définitive : juin 2021

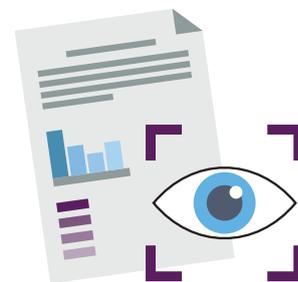
Note n°41 « Développer les métiers de l'artisanat local et écologique ». Président : Arnaud Trollé, version définitive, juillet 2021

Note n°42 « Quelles leçons de la Convention Citoyenne pour le Climat ? ». Président : Géraud Guibert, version ouverte à la co-construction citoyenne : février 2021

Note n°43 « Les défis de la lutte contre l'artificialisation des sols ». Président : Julien Fosse, version ouverte à la co-construction citoyenne : octobre 2021

L'ŒIL DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

L'Œil de La Fabrique Ecologique est publié tous les deux mois. Ces fiches concises permettent de présenter des documents scientifiques pertinents et originaux publiés à l'étranger et peu relayés en France. L'intérêt est d'y exposer de manière courte et synthétique les idées les plus novatrices. Elles sont publiées à la fois en anglais et en français.



Les « Œil » publiés en 2021

Œil n°36 « La parentalité en temps de changement climatique », 17 février 2021

Œil n°37 « L'impact gravissime de la pandémie en matière de pollution plastique », 6 mai 2021

Œil n°38 « Pour réussir la transition énergétique, l'importance de réduire les tensions dans la région du Golfe Persique », 21 juillet 2021

Œil n°39 « La biodiversité, levier nécessaire à la lutte contre le changement climatique, notamment en forêt », 28 septembre 2021

Œil n°40 « Les obligations vertes en Suède et en Norvège : quels facteurs de réussite ? », 6 décembre 2021



LES DÉCRYPTAGES DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

La rubrique Décryptage propose des réflexions, avis, et recommandations rapides, en réaction ou non à un événement. Il ne s'agit pas de tribunes d'opinions individuelles, mais bien de travaux menés et validés avec la rigueur d'analyse propres aux productions de La Fabrique Ecologique.

Les Décryptages publiés en 2021

Décryptage n°34 « Protéger la biodiversité pour préserver notre santé ? », Julien Fosse, mars 2021

Décryptage n°35 « Quelles bonnes pratiques des régions en matière de mobilité », Jill Madelenat, Margot Cazin, Raphaël Quinteau et Pauline Bureau, avril 2021

Décryptage n°36 « L'écologie dans la science-fiction cinématographique », Maïlys Mantel, juin 2021

Décryptage n°37 « Face à l'urgence écologique, peut-on trouver les voies d'un dialogue entre les jeunes et les institutions ? », Pauline Bureau et Lucile Schmid, octobre 2021

Décryptage n°38 « Affaire du siècle, Grande-Synthe : potentiel, formes et limites de l'action du juge administratif pour le climat », Matthieu Febvre-Issaly, décembre 2021

LES ETUDES DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

La troisième étude de La Fabrique Ecologique, réalisée par Anahita Grisoni, ancienne directrice de la Fabrique Ecologique, et Jill Madelenat, chargée d'étude à La Fabrique Ecologique, en collaboration avec le Forum Vie Mobile, intitulée « Le véhicule autonome : quel rôle dans la transition écologique des mobilités ? » a été publiée en mars 2021.

9

LES DOSSIERS DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

Deux dossiers importants ont été publiés au cours de l'année 2021.

Dans le contexte des élections régionales de juin 2021, le quatrième dossier de La Fabrique Ecologique, préparé et rédigé par son équipe et intitulé « L'action écologique des régions », a été publié en mai 2021. Proposant neuf propositions structurantes, concrètes et innovantes, il a apporté des clés de lecture pour nourrir les débats, avec l'objectif d'affirmer le rôle des régions dans la transition écologique.

Puis, à l'approche des élections présidentielles et législatives de 2022, La Fabrique Ecologique a mobilisé son réseau d'experts, afin de contribuer activement au débat sur l'écologie par le biais de son cinquième dossier : « Les enjeux écologiques des prochaines échéances électorales » publié en décembre 2021 et composé de 26 fiches thématiques.

LES GROUPES DE TRAVAIL EN COURS (AU 1^{ER} MAI 2022) ●●

#1. « De la recherche à l'action politique : la science au service du développement durable des territoires », Présidente : Lucile Schmid

#2. « Quel cadre pour des circuits courts de l'énergie et de nouvelles solidarités énergétiques locales ? », Co-Président : Sébastien Delpont, co-présidente : Justine Bain Thouverez

#3. « Enjeux économiques et sociétaux autour du déploiement de l'hydrogène », Président : Paul Lucchese

#4. « Alimentation, élevage et stockage de carbone », Président : François Demarcq

#5. « Mobilité Low-tech », Co-Présidentes : Jill Madelenat et Anne Fuzier



3/ Nos événements en 2021

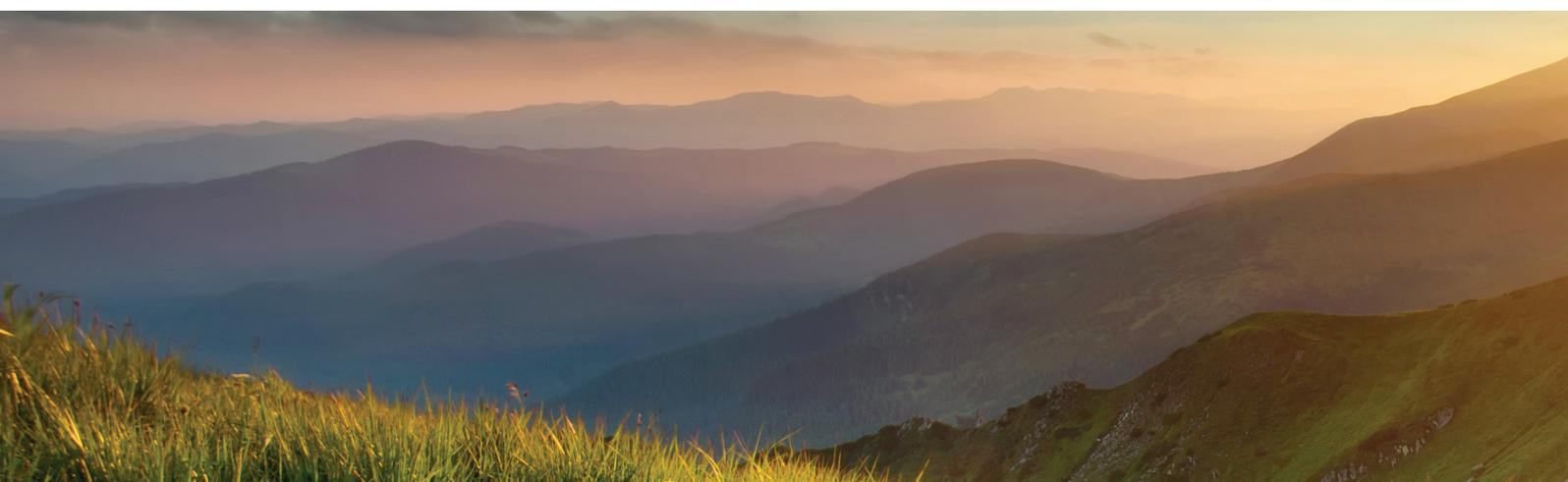


L'année 2021 et le prolongement de la pandémie de Covid-19 nous ont contraint à maintenir le format virtuel, et ce pour presque tous nos événements. Malgré cela, nous avons pu poursuivre les formats normalement proposés et faire participer un grand nombre de personnes. Chacun de nos événements a réuni au moins une centaine de participants, grâce à un support technique adapté.

LES ATELIERS CO-ECOLOGIQUES ●●

Un Atelier Co-Ecologique est organisé à l'occasion de chaque publication d'une Note de La Fabrique Ecologique. Ce rendez-vous collaboratif, ouvert à tous et au format innovant, fait interagir l'ensemble des participants sur le contenu de la note et en particulier sur ses propositions. Les ateliers, rythmés par un animateur, comportent une présentation par le Président du groupe de travail, de courtes réactions de grands témoins et surtout des interventions des participants, sous forme de remarques ou de questions. Le diagnostic et les propositions de la Note sont ainsi débattus par tous ceux qui le souhaitent. Afin de les rendre interactifs, un live tweet retransmet les échanges en direct.

10



Les Ateliers Co-Ecologiques de l'année 2021

Au cours de l'année 2021, La Fabrique Ecologique a organisé des Ateliers Co-Ecologiques pour débattre de notes sur des thématiques telles que la démocratie délibérative et l'artificialisation des sols, mais également pour discuter des deux dossiers autour des enjeux écologiques des élections régionales de 2021 et des élections présidentielles et législatives de 2022.

Quatre Ateliers Co-Ecologiques ont ainsi été proposés, tous en visioconférence. Le dernier atelier, abordant les enjeux écologiques des échéances électorales de l'année 2022, aura été le dernier épisode en ligne des événements de La Fabrique Ecologique, dont les contenus vidéo et audio restent disponibles à la rediffusion.

#1. Sur la Note « Quelles leçons de la Convention Citoyenne pour le climat » :

Atelier Co-Ecologique organisé en visioconférence, le 3 février, avec Géraud Guibert, Mélanie Cosnier et Dominique Rousseau.

#2. Sur le dossier « L'action écologique des régions. Les enjeux et les bonnes pratiques - Neuf propositions structurantes, concrètes et innovantes » :

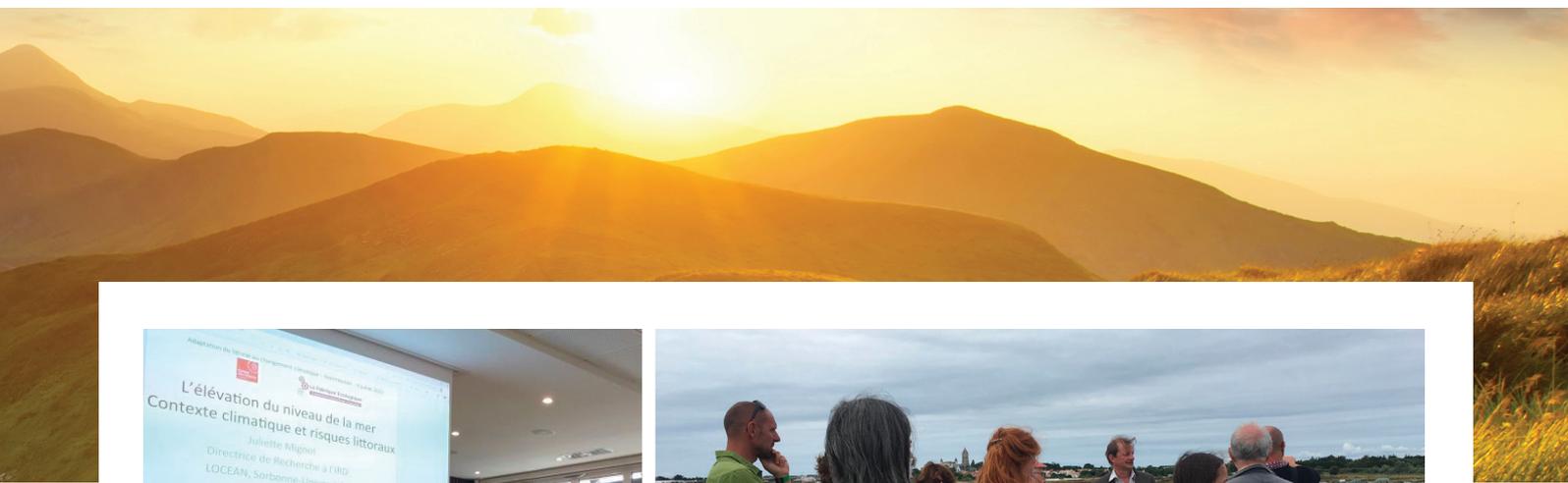
Atelier Co-Ecologique organisé en visioconférence, le 26 mai, avec Chantal Jouanno et Michel Bardé.

#3. Sur la Note « Les défis de la lutte contre l'artificialisation des sols » :

Atelier Co-Ecologique organisé en visioconférence, le 12 octobre, avec Julien Fosse, Arnaud Bouteille et Guillaume Sainteny.

#4. Sur le dossier « Les enjeux écologiques des prochaines échéances électorales : comment améliorer leur prise en compte ? » :

Atelier Co-Ecologique organisé en visioconférence, le 9 décembre, en présence de Géraud Guibert, Lucile Schmid, Damien Borot, Bernard Chevassus-au-Louis, Pauline Bureau, Jacques Rigaudiat, Pierre Victoria et Céline Jacob.



Adaptation du littoral au changement climatique - 9 juillet 2021

LES CONTROVERSES ÉCOLOGIQUES ●●

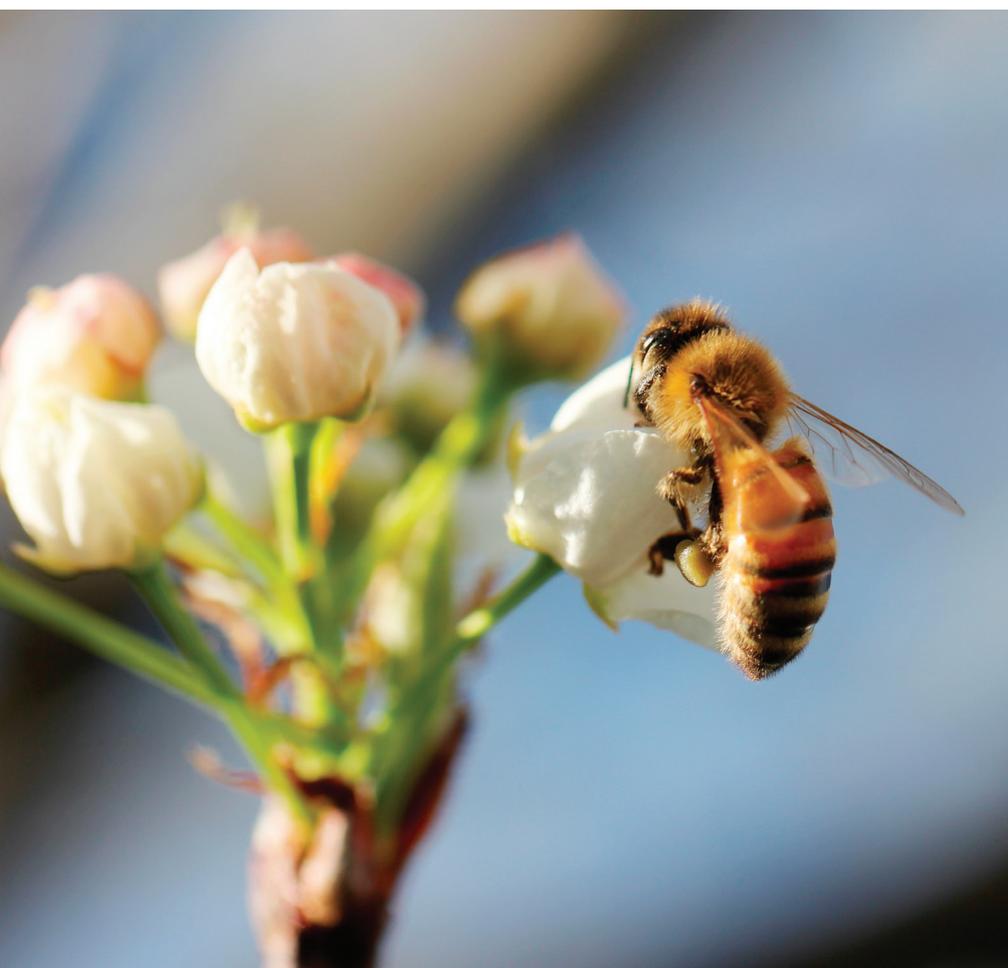


La Fabrique Ecologique a poursuivi ses Controverses Ecologiques organisées depuis septembre 2018 en partenariat avec l'association Sorbonne Développement Durable. L'objectif de ces événements ? Faire débattre et échanger sur un sujet d'actualité des personnalités ayant travaillé sur le fond du sujet et ayant des points de vue différents. Elles ont eu lieu en visioconférence, compte tenu des contraintes liées la crise sanitaire.

#1. « Les jeunes et l'urgence climatique : avec, contre ou hors du système ? », le 24 mars, en visioconférence, avec Benjamin Carboni, Cha Bou, Patrick Degeorges et Yann Le Lann.

#2. « Quels enjeux écologiques pour les prochaines élections présidentielles ? », le 14 septembre, en visioconférence, avec Dalibor Frioux, Jean Daniel Levy, Sylvie Ollitrault et Géraud Guibert.

#3 « A la lumière des scénarios publiés, quelles priorités pour la transition énergétique ? », le 15 décembre, en visioconférence, avec Yves Marignac, Valérie Quiniou, Jacques Rigaudiat et Behrang Shirizadeh.





LES PETITS DÉJEUNERS DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire prolongée, le cycle de petits déjeuners autour du thème « Comment réussir la transition écologique ? » entamé au cours de l'année 2020, s'est achevé au premier trimestre 2021. L'objectif des Petits Déjeuners est de favoriser, dans un cadre convivial et informel, l'échange entre des personnalités reconnues (économistes, chefs d'entreprises, chercheurs, etc.) avec une cinquantaine de personnes qui pensent, innovent et font la transition écologique.

La Fabrique Ecologique demande à l'invité, pour conclure chaque petit-déjeuner, de formuler trois vœux : au Secrétaire Général de l'ONU, au Président de la République et aux citoyens.

En mars 2021 et pour clôturer le cycle, nous avons eu le plaisir de recevoir Éric Lombard, Directeur général de la Caisse des Dépôts. Lors des traditionnels vœux, il a émis le souhait de voir l'État se diriger vers une meilleure coordination interministérielle, mais aussi de former les citoyens aux bons gestes pour tendre vers une économie plus écologique et inclusive.

LES AUTRES ÉVÉNEMENTS ●●

Le 21 Janvier 2021, lors des Assises Européennes de la Transition Energétique, Géraud Guibert et Laura Jouvart ont animé un atelier intitulé : « Pour une meilleure résilience écologique de nos territoires après le Covid-19 ». Après une brève introduction de la part de chacun des intervenants, les participants ont apporté leur contribution en évoquant plusieurs problèmes concrets, mettant en exergue le décalage entre les décisions prises au niveau national, voire européen, et la situation sur les territoires.

Le 11 mars 2021, Jill Madelenat présentait en visioconférence l'étude « Le véhicule autonome : quel rôle dans la transition écologique des mobilités ? » dont elle est co-auteurice et dont le Forum Vie Mobiles est le commanditaire. La présentation de cette étude, réalisée par La Fabrique Ecologique avec pour objectif d'analyser l'impact écologique du véhicule autonome sur route, de manière objective et rigoureuse, a également donné lieu à des interventions de Christophe Gay, co-fondateur du Forum Vie Mobiles, et de Géraud Guibert.

Le 15 avril 2021, la cérémonie de remise du Prix du Roman d'Écologie 2021, pour sa quatrième édition, s'est tenue à la Bibliothèque Nationale de France. La Fabrique Ecologique est partenaire de ce prix initié par Lucile Schmid, Vice-Présidente. Présidé par Alexis Jenni, le jury, composé pour moitié d'étudiants, a récompensé Lucie Rico pour son roman *Le Chant du poulet sous vide* (chez POL).

Le 4 mai 2021, La Fabrique Ecologique et le Forum Vie Mobiles ont auditionné à La Cité Fertile les principales têtes de liste à l'élection régionale en Île-de-France sur la thématique : « Mobilité, mode de vie et transition écologique ». L'entretien des candidats, Clémentine Autain, Jordan Bardella, Julien Bayou, Valérie Pécresse, Audrey Pulvar et Laurent Saint-Martin était retransmis en direct sur internet.





Le 9 juillet 2021, La Fabrique Ecologique a organisé et animé, à Noirmoutier, en collaboration avec la Caisse des dépôts un séminaire sur le thème : « Adaptation du littoral au changement climatique », en rapport avec l'étude et la note précédemment réalisées sur cette thématique. Cette session était la quatrième séquence d'un cycle de séminaires sur les « Enjeux de l'adaptation au changement climatique dans les territoires », coorganisé par la Caisse des Dépôts, la Fondation Jean Jaurès, la Fondation pour l'innovation politique, La Fabrique Ecologique, Terra Nova et le Comité 21.

Le 7 septembre 2021, dans le cadre de l'UICN, La Fabrique Ecologique a coorganisé avec Green Cross France et Territoires un colloque, intitulé « Protéger la biodiversité pour préserver notre santé. Quels retours d'expérience et quelles propositions ? ». Cet événement, réalisé en partenariat avec le Barreau de Marseille qui l'a accueilli, était en lien avec le décryptage n°34 rédigé par Julien Fosse sur le même sujet. Le but était d'établir un état des lieux des différents enjeux et d'identifier des propositions d'actions concrètes pour une meilleure gouvernance économique, sociétale et sanitaire des politiques de protection de la biodiversité. Différents experts dans leur domaine ont participé à trois tables rondes.

14

LES AUTRES ACTIVITÉS ●●

La Fabrique Ecologique développe une offre d'accompagnement des entreprises et des collectivités locales pour réussir la transition écologique. Son expérience de l'animation de groupes de travail débouchant sur des idées concrètes et la qualité des intervenants et du réseau qu'elle peut mobiliser lui permet de fournir des prestations appréciées : événements de formation ciblée et de haut niveau, intervention au titre de tiers de confiance sur une opération, constitution et animation de comités de parties prenantes.

LES RÉUNIONS DES INSTANCES ●●

La réunion des experts

Le 25 janvier 2021, la rencontre annuelle des experts de La Fabrique Écologique a réuni près de cinquante personnes en visioconférence. Lucile Schmid, vice-présidente de La Fabrique Écologique, a rappelé les principaux travaux de l'association (groupes de travail et notes, décryptages...) et comment les experts y participent. Géraud Guibert, président de l'association, a ensuite présenté les projets à venir, comme le groupe de travail sur l'hydrogène et le dossier pour les élections régionales. Les interventions et les échanges ont été riches et inspirants.

La réunion du Conseil d'Orientation

Le 11 octobre 2021, la réunion annuelle du Conseil d'orientation de La Fabrique Écologique a réuni une trentaine de personnes en présentiel et visio-conférence. Géraud Guibert, président de l'association, a d'abord fait un bilan d'ensemble des multiples activités de l'association, en soulignant plusieurs de ses publications marquantes et remarquées. Le bilan de l'influence des idées et propositions de La Fabrique Écologique, effectué comme tous les ans dans le rapport d'activité, n'est pas négligeable, même si la transition écologique reste beaucoup trop lente. ✨

4/ La Fabrique Ecologique en quelques mots

Cela fait maintenant plus de huit ans que La Fabrique Ecologique fait vivre le débat en développant des propositions innovantes et concrètes pour mettre en œuvre et accélérer la transition écologique. Intégrant pleinement les impératifs économiques et sociaux, elle souhaite faire émerger des solutions ambitieuses et applicables rapidement.

Ces travaux reposent sur trois valeurs fondatrices :

- **Une exigence pluraliste et transpartisane** : La Fabrique Ecologique est animée et soutenue par des femmes et des hommes impliqués dans la société civile et/ou adhérents de partis politiques républicains. Le pluralisme et le caractère transpartisan sont garantis par une composition diversifiée des instances et des règles de gouvernance précises.

- **Une rigueur scientifique irréfutable** : sous la vigilance de son Conseil d'Orientation et de son réseau de plus de 700 experts, La Fabrique Ecologique, procède, sur chaque sujet, à un état des lieux objectif et à une analyse exhaustive des avantages, des inconvénients, des modalités et des difficultés de mise en œuvre des propositions avancées. Une méthodologie des travaux très précise et une procédure de validation strictement appliquée garantissent cette rigueur.

- **Une démarche collaborative de co-construction citoyenne** : elle permet une articulation entre experts et citoyens pour faire émerger des initiatives et des propositions innovantes. Chaque Note publiée est ouverte au débat collaboratif pendant plusieurs mois afin de recueillir les propositions d'amendements des citoyens. Ces derniers sont ensuite réunis par le groupe de travail et peuvent être intégrés à la version définitive de la Note.

La Fabrique Ecologique attache une attention particulière à sa gouvernance et à la transparence de ses activités. Elle publie ses propositions en toute indépendance. Les experts signataires des travaux et le Conseil d'administration déclarent leurs intérêts. Elle est actuellement financée par du mécénat privé en toute transparence et s'appuie sur une charte éthique assurant son indépendance vis-à-vis de ses partenaires.

La Fabrique Ecologique est actuellement financée par trois sources : le mécénat d'entreprise, mis en place en toute transparence et s'appuyant sur une charte éthique assurant son indépendance vis-à-vis de ses partenaires ; les dons et soutiens de particuliers, « amis » de La Fabrique Ecologique ; le financement d'études sur des sujets d'intérêt général liés à la transition écologique.



Colloque Biodiv Santé - 7sept 2021. © GreenCross



© GreenCross



© GreenCross

L'ORGANISATION DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

au 1^{er} juillet 2022

L'équipe de La Fabrique Écologique

La Fabrique Ecologique est dirigée par un Bureau et un Conseil d'Administration. Elle est gérée au quotidien par Mathilde Boitias, directrice, Jill Madelenat, directrice des études, Raphaël Quinteau, chargé d'étude et de communication, Nolwenn Biard, chargée d'étude, Loïc Métayer, chargé des actions de développement, et trois chargés de mission : Guillaume Van Der Schueren, Matilin Gillouët et Camille Brunnuell.



Mathilde Boitias
mathilde.boitias
@lafabriqueecologique.fr



Jill Madelenat
jill.madelenat
@lafabriqueecologique.fr



Loïc Métayer
loic.metayer
@lafabriqueecologique.fr



Raphaël Quinteau
raphael.quinteau
@lafabriqueecologique.fr



Nolwenn Biard
nolwenn.biard
@lafabriqueecologique.fr



Guillaume Van Der Schueren
guillaume.vanderschueren
@lafabriqueecologique.fr



Matilin Gillouët
matilin.gillouet
@lafabriqueecologique.fr



Camille Brunnuell
camille.brunnuell
@lafabriqueecologique.fr

Le Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'administration sont directement investis dans l'association. Au-delà de la charge du contrôle de la gestion et du développement de La Fabrique Ecologique, ils veillent à l'équilibre économique de la structure. Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois en 2021. Le Conseil d'administration est composé de :



Géraud Guibert
Président



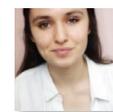
Damien Borot
Trésorier



Denis Pingaud
Vice-président



Lucile Schmid
Vice-présidente



Pauline Bureau
Vice-Présidente



Pierre Victoria
Membre associé
au bureau



Sandrine Brochon



Corinne Cacheux



Dorothée Courilleau



Jean-Luc
Di Paolo-Galloni



Guillaume Duval



Valérie Gramond



Martin Guespereau



Nicolas Imbert



Isabelle Laudier



Thierry Libaert



Morgane Ollier



Dominique Pialot



Philippe Portier



Benjamin Thibault



Gaël Virlouvét



Yann Wehring



Laurence Confort
Membre associée



Sébastien Delpont
Membre associé



Dominique Hoestlandt
Membre associé



David Lefranc
Membre associé



Marie-Caroline Lopez
Membre associée



Sophie-Noëlle Némó
Membre associée



Maximilien Rouer
Membre associé



Amélie Rouvin
Membre associée



Corentin Sivy
Membre associé



Isabelle
Veyrat-Masson
Membre associée



Le Conseil d'Orientation

Le Conseil d'Orientation est composé d'une soixantaine de personnalités politiques, économiques, associatives, scientifiques et universitaires. Il se réunit au moins une fois par an sur convocation du Conseil d'administration. Son rôle est de délibérer de l'orientation générale des travaux de l'association, de les diffuser et d'émettre toute proposition sur le programme de travail.

La réunion annuelle du Conseil d'Orientation s'est tenue le 11 octobre 2021 en présentiel à l'Hôtel de l'Industrie et en visio-conférence.

Cette réunion a permis d'échanger autour du bilan de la Fabrique Ecologique ainsi que de discuter des nombreux projets de développement de l'association. A l'aube d'une période électorale très importante, les participant(e)s ont partagé leurs visions et attentes sur les orientations à suivre et les actions à entreprendre. Un des objectifs, plusieurs fois souligné, est que les questions les plus importantes, telles que l'évolution du modèle économique, l'aménagement du territoire, les inégalités découlant de la transition, la nécessaire réorientation de la consommation vers les produits propres, le rôle de l'État et des territoires dans la transition écologique, soient réellement abordées dans le débat électoral.

Ces nouvelles initiatives s'inscrivent toujours dans le respect des valeurs fondatrices de l'association : l'exigence pluraliste et transpartisane, la rigueur scientifique des travaux et la co-construction citoyenne.

Diane Abrahams
Richard Baron
Sandrine Bélier
Jean-Luc Bennaïmias
Martine Billard
Stephen Boucher
Allain Bougrain Dubourg
Dominique Bourg
Daniel Boy
Pascal Canfin
Bernard Chevassus-au-Louis
Daniel Cohn-Bendit
Patrick Criqui
Pierre Ducret
Anne-Marie Ducroux
Gérard Feldzer
Marc Fredj
Bruno Genty

Arnaud Gossement
Pierre Guelman
Jean-Charles Hourcade
Chantal Jouanno
Nathalie Kosciusko-Morizet
Isabelle Laudier
Franck Laval
Bettina Laville
Erwan Lecoeur
Corinne Lepage
Serge Lepeltier
François Letourneux
Denez L'Hostis
Philippe Martin
Sophie-Noëlle Némo
Kalypto Nicolaïdis
Claire Nouvian
Anne-Sophie Novel

Matthieu Orphelin
Michèle Pappalardo
Jean Peyrelevade
Cédric Philibert
Patrick Pierron
Philippe Portier
Stanislas Pottier
Martial Saddier
Guillaume Sainteny
Patricia Savin
Arnaud Schwartz
Laurence Tubiana
Hubert Védrine
Sylvianne Villaudière
Dominique Voynet



LE FINANCEMENT DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

Les partenaires (au 31 décembre 2021) :



18

Les comptes financiers :

Recettes

	2018	2019	2020	2021
Partenariats entreprises	137 012 €	139 177 €	156 232 €	141 900 €
Etudes	0 €	15 790 €	17 000 €	20 000 €
Autres (cotisations, dons, livres)	2 316 €	4 414 €	4 926 €	3 958 €
Subventions publiques	0 €	1 080 €	1 500 €	1 300 €
Total	139 327 €	160 391 €	179 658 €	167 158 €

Charges

	2018	2019	2020	2021
Charges salariales	78 473 €	108 894 €	104 812 €	119 857 €
Frais de fonctionnement (loyer, téléphonie, etc.)	17 574 €	20 030 €	17 792 €	21 201 €
Comptabilité et commissariat aux comptes	11 115 €	9 585 €	9 215 €	9 631 €
Communication (événements, publications, etc.)	7 180 €	6 634 €	22 049 €	6 488 €
Autres	4 898 €	13 518 €	7 173 €	10 349 €
Total	119 240 €	158 661 €	161 041 €	167 526 €

(1) Chiffres arrondis à la centaine d'euros la plus proche



NOUS REJOINDRE ●●

Soutenez-nous en devenant Ami.e de la Fabrique Écologique

Que vous soyez citoyen.ne, élu(e) local(e) ou responsable d'association, nous avons besoin de votre soutien. Vous pouvez l'apporter en devenant Ami(e)s de La Fabrique Ecologique. En contrepartie d'un don annuel d'un minimum de 20 € pour les particuliers ou sur la base d'un barème établi pour les personnes morales, vous recevrez toutes les informations liées à la vie de l'association ainsi que des invitations aux manifestations et colloques que nous organisons.

> **N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations à l'adresse contact@lafabriqueecologique.fr**

Devenir partenaire de la Fabrique Écologique

Pour nous contacter si votre entreprise souhaite devenir partenaire de La Fabrique Ecologique,

> **Ecrivez-nous à l'adresse contact@lafabriqueecologique.fr**

Participer aux travaux de la Fabrique Écologique

En tant qu'expert.e : Toute personne ayant une compétence sur un des sujets traités peut être intégrée au réseau d'experts. Elle peut notamment participer aux groupes de travail, dont la composition est établie par son responsable en concertation avec l'équipe de La Fabrique Ecologique.

En tant que Président.e d'un groupe de travail : Au-delà de la simple participation à un groupe de travail, tout.e expert.e a la possibilité de proposer un sujet afin de créer un groupe de travail dont il prendra la présidence. Sa proposition est examinée par l'équipe de La Fabrique Ecologique puis par le Conseil d'administration afin d'en évaluer la pertinence et la concordance avec les principes de l'association.

En tant que rapporteur : Tout.e étudiant.e ou jeune professionnel.e intéressé.e par La Fabrique Ecologique peut nous contacter pour participer à nos travaux et devenir rapporteur.e de l'un de nos groupes de travail. Véritable bras droit du Président, le rapporteur l'accompagne dans la gestion de son groupe de travail et la rédaction de sa note.

> **Pour nous contacter afin de participer à nos travaux, écrivez-nous à l'adresse lafabrique.ecologique@gmail.com**





 150 - 154 rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris

 Téléphone : 01.49.70.68.32
Mobile : 06 . 29 . 77 . 55 . 01

www.lafabriqueecologique.fr
contact@lafabriqueecologique.fr

 lafabriqueecologique
 @LaFabriqueEcolo
 La Fabrique Ecologique
 @la_fabrique_ecologique

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021